

Bonne Nouvelle

mars 3, 2012

Vous serez nombreux, chers lecteurs, à avoir appris la bonne nouvelle d'Allemagne de la semaine dernière : Mercredi des Cendres, la Cour d'Appel de Basse Bavière à Nürnberg a annulé ma condamnation par la Cour Régionale de Ratisbonne du 11 Juillet dernier pour « incitation à la haine raciale ». Là je fus condamné pour avoir donné, en Novembre 2008, sur le territoire Allemand, dans une entrevue à la télévision suédoise, une vision de certains événements historiques plutôt différente de la vision communément reçue, mais la Cour d'Appel a décrété en outre que l'Etat Bavarois doit payer tous les frais de mes procès jusqu'à présent. Honneur à mon avocat, le Prof. Dr. Edgar Weiler, dont ils ont repris les arguments, à l'abbé Schmidberger qui me l'a introduit et à Mgr. Fellay qui l'a approuvé.

Toutefois, je ne suis pas encore tout à fait innocenté puisque les juges d'Appel ont fondé leur décision sur des bases procédurières. Voici leur conclusion : « Si un acte d'accusation décrit une conduite de l'accusé non punissable (jusqu'ici), mais ne précise pas les circonstances concrètes qui la rendraient punissable, alors faute d'avoir présenté les faits internes et externes au cas, l'acte ne remplit pas sa fonction, exposée ci-dessus, de définir l'action sur laquelle l'accusé est mis en jugement. Affaire renvoyée ».

Ainsi en théorie, le bureau du Procureur de Ratisbonne pourrait corriger sa procédure et redémarrer l'accusation depuis le début. Cependant en pratique il pourra bien hésiter car les juges d'Appel ont demandé de spécifier qui exactement a pu prendre connaissance des remarques incriminées, par quels moyens ils en ont pris connaissance, comment exactement ces remarques étaient aptes à troubler la paix en Allemagne, et finalement comment moi-même j'y en aurais approuvé la publication.

Or il ne serait pas difficile de montrer que le monde entier, sans parler de l'Allemagne, a été bombardé pendant tout un mois par mes remarques politiquement incorrectes (les vils medias cherchaient a tout prix à obliger Benoît XVI à se distancier de la Tradition Catholique), mais il ne serait pas si facile de montrer comment la paix de l'Allemagne en a été perturbée. Les Procureurs auraient en outre de réelles difficultés à prouver que j'ai voulu rendre publiques mes remarques en Allemagne, étant donné qu'à la dernière minute de l'entrevue (accessible toujours sur YouTube) j'ai expressément désiré le contraire. Aussi est-il dans les mains de Dieu que l'accusation continue ou pas.

En attendant, chers lecteurs, ne pensez pas que j'ai trop souffert de ces procès en Allemagne, ou que j'ai dû prendre trop tragiquement mon exil de trois ans à l'intérieur de la FSSPX qui s'en est suivi. Cet exil a été en réalité très confortable, et ces procès ont pris fin au moins pour le moment sur un échec pour les Procureurs. Je remercie donc tous ceux qui au cours de ces trois ans ont prié pour moi. Je sais que vous êtes nombreux à l'avoir fait et j'en exprime ma gratitude à chacun d'entre vous. En échange j'ai offert au mois de janvier une neuvaine de Messes à vos intentions, car assurément des épreuves bien plus grandes nous attendent tous.

Kyrie eleison.